



Premières tendances dans les Hautes-Alpes

Les 10 % d'exploitations les plus grandes contribuent à 41 % du potentiel de production standard du département.

31 070 € de production potentielle par UTA en 2010, 27 160 € en 2000.

25 % des exploitations produisent sous signe de qualité.

8 % des exploitations pratiquent l'agriculture biologique.

18 % des exploitations ont une ou plusieurs activités de diversification.

32 % des exploitations pratiquent le circuit court.

Des exploitations moins nombreuses, mais occupant la même superficie agricole qu'il y a dix ans

Le nombre d'exploitations est de 1 800 dans les Hautes-Alpes, soit 8 % du total régional. Ces exploitations s'étendent sur 95 900 ha de superficie agricole et représentent un potentiel économique de 86 millions d'euros (moins de 5 % du potentiel régional). 520 d'entre elles ont disparu en dix ans, près d'une sur quatre. Cette baisse est comparable à celle que connaît la région. Le potentiel de production a moins diminué que le nombre d'exploitations (- 12 %), les exploitations de potentiel économique important ayant disparu moins rapidement que les autres.

La superficie agricole utilisée est relativement stable depuis 2000 (+ 1 %). Cette évolution est assez atypique, les superficies agricoles ayant plutôt tendance à se réduire : 12 % de moins en région PACA, 2 % de moins au niveau national. L'extension de la superficie toujours en herbe peu productive et des prairies explique cette évolution alors que dans le même temps, les autres superficies agricoles se réduisent. Globalement, la concentration des exploitations se poursuit à un rythme plus soutenu que dans le reste de la région. Cette concentration s'accompagne d'une augmentation de la superficie agricole utilisée par exploitation, qui passe de 41 à 53 ha, la moyenne régionale étant de 28 ha par exploitation en 2010. Cette concentration est plus accentuée dans les exploitations les plus petites, qui voient leur superficie agricole passer de 17 à 26 ha en dix ans.

810 exploitations ont un potentiel de production inférieur à 25 000 €. Ces petites exploitations sont moins nombreuses qu'en 2000 et ont disparu à un rythme plus soutenu que dans le reste de la région (- 32 %). Elles représentent 45 % des exploitations du département (51 % en 2010), occupent 22 % de la superficie agricole et contribuent pour 9 % à la production agricole potentielle départementale.

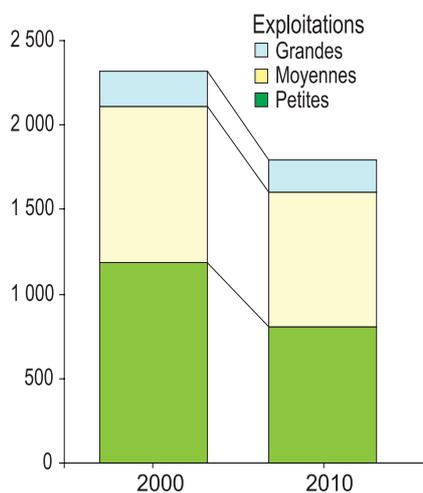
990 exploitations ont un potentiel de production supérieur à 25 000 € et constituent les moyennes et grandes exploitations. Ces exploitations peuvent compter en moyenne, 75 UGB ovines et caprines, ou 72 UGB bovines, ou encore 12 ha de vergers. Elles représentent 55 % de l'ensemble des exploitations (49 % en 2010), occupent 78 % de la superficie agricole et contribuent à 91 % de la production agricole potentielle départementale.

Parmi ces exploitations, 190 ont un potentiel de production supérieur à 100 000 €. Ces exploitations peuvent compter en moyenne, 168 UGB ovines et caprines, ou 131 UGB bovines, ou encore 19 ha de vergers. Le nombre de ces exploitations est l'un des plus faibles à l'échelle régionale : moins de 4 % des grandes exploitations de la région ont leur siège dans les Hautes-Alpes. Ces grandes exploitations représentent 11 % de l'ensemble des exploitations, occupent 20 % de la superficie agricole et contribuent pour 45 % à la production agricole potentielle du département. Les exploitations de dimension moyenne sont donc particulièrement importantes : elles sont nombreuses (45 % des exploitations, contre 30 % de moyenne régionale), occupent 58 % de la superficie agricole et contribuent à 46 % de la production agricole potentielle.

Les formes sociétaires poursuivent leur essor et concernent 20 % des exploitations du département. Si la plupart de ces formes sociétaires ont le statut de GAEC (62 %), celui d'EARL est en nette progression et concerne 5 % des exploitations en 2010. Le statut individuel reste cependant largement prédominant, regroupant huit exploitations sur dix.

Les petites exploitations disparaissent à un rythme soutenu

Évolution du nombre d'exploitations



Source : Agreste - Recensements agricoles

Une profession de plus en plus familiale

En 2010, les Hautes-Alpes totalisent 3 300 actifs permanents, près de 5,5 % de la population active totale du département, 28 % de moins qu'il y a dix ans. Ces actifs sont constitués des chefs d'exploitations et coexploitants, de leurs familles, et des salariés permanents. 63 % d'entre eux travaillent dans les exploitations moyennes et grandes.

Les 2 160 chefs et coexploitants représentent près des deux tiers des actifs permanents en 2010, une part en hausse depuis 2000. Le nombre des chefs baisse de 23 % mais celui des coexploitants est en hausse de 35 %, résultat de la recrudescence des formes sociétaires. On dénombre en effet 360 coexploitants sur le département en 2010, une centaine de plus qu'il y a dix ans.

La population active permanente se réduit de 28 % en dix ans.

Chaque exploitation emploie en moyenne 1,54 UTA, autant qu'en 2000.

La part du travail familial augmente de 2 % en dix ans.

20 % des chefs d'exploitations ont moins de 40 ans (ils étaient 31 % en 2000).

14 % des chefs d'exploitations ont une formation supérieure (ils étaient 9 % en 2000).

Le pourcentage de femmes chefs d'exploitation est de 21 % (19 % en 2000).

La part des chefs d'exploitation pluriactifs est de 33 % (31 % en 2000).

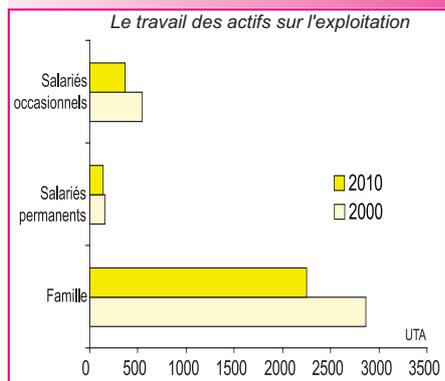
Ces coexploitants sont en majorité des membres de la famille du chef d'exploitation : des conjoints pour 18 % d'entre eux et d'autres membres pour 71 % d'entre eux. 81 % de ces coexploitants travaillent à temps complet sur l'exploitation. Globalement, l'effectif des chefs et des coexploitants chute de 17 % en dix ans (- 21 % dans la région).

La famille des chefs et coexploitants représente 30 % des actifs permanents. Cette part était de 40 % en 2000 et elle recule plus fortement qu'au niveau régional, du fait de l'acquisition pour une partie d'entre elle, du statut de coexploitant. Cette catégorie d'actifs est majoritairement constituée des conjoints des chefs et coexploitants (60 % des membres de cette famille) ayant des contributions inférieures au mi-temps sur l'exploitation pour 63 % d'entre eux. Un conjoint sur cinq travaille à temps complet sur l'exploitation.

Enfin, la dernière catégorie d'actifs permanents, constituée des salariés permanents, connaît une faible réduction de ses effectifs (- 8 % depuis 2000 alors que la baisse est de 21 % au niveau régional). Cependant, les orientations du département font peu appel au salariat et, de fait, la part des salariés dans les actifs permanents n'est que de 5 %. Plus des deux tiers de ces salariés permanents travaillent en 2010 à temps complet sur les exploitations. Ils sont par ailleurs principalement présents dans les exploitations spécialisées en arboriculture, horticulture et maraîchage (77 % d'entre eux).

Les salariés occasionnels voient leur effectif chuter de 11 % en dix ans. Ils représentent

Recul marqué du salariat occasionnel



Source : Agreste - Recensements agricoles

un peu plus de la moitié des actifs agricoles totaux des Hautes-Alpes et travaillent majoritairement dans le secteur arboricole.

Les 6 750 actifs permanents et occasionnels travaillant sur les exploitations du département constituent une force de travail de 2 760 Unités de Travail Annuel, 23 % de moins qu'en 2000. Ces actifs représentent la quasi totalité de la force de travail total, les exploitations du département ayant très peu recours à l'externalisation. Le travail des saisonniers recule plus fortement que leur effectif, témoignant de contrats de plus courte durée : alors que leur part dans les actifs est importante, leur participation au travail n'est que de 13 %. Celle des salariés permanents est stable depuis dix ans du fait de la moindre réduction de leur effectif et du maintien relatif des temps complets. Enfin, la part du travail familial se renforce et se chiffre à 82 % en 2010.

Des prairies qui gagnent du terrain et des céréales moins présentes

Les prairies, cultures fourragères et surfaces toujours en herbe occupent 85 % de la superficie agricole des Hautes-Alpes, soit 82 200 ha. Cette superficie a augmenté de 4 000 ha en dix ans. La superficie toujours en herbe peu productive représente à elle seule 45 % de la superficie agricole. En augmentation de 8 % depuis 2000, elle explique l'évolution de la superficie agricole du département. Les prairies temporaires ou artificielles suivent cette tendance et s'accroissent de 8 %, occupant aujourd'hui 21 % de la superficie agricole. Les prairies dites naturelles, s'étendent sur 17 500 ha et sont quant à elles en léger retrait (- 3 %). Viennent s'ajouter à ces surfaces, les 117 800 ha exploités par les 170 groupements collectifs du département. Les céréales et oléoprotéagineux représentent 10 % de la SAU (13 % en 2000) et perdent plus de 2 000 ha. Le blé tendre et l'orge

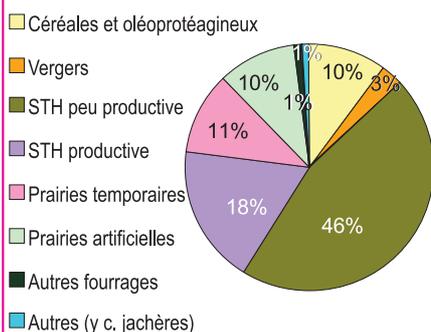
constituent près des deux tiers de cette surface, soit 6 000 ha en 2010 et sont tous deux en diminution. Le troisième poste en terme de surface, constitué par les vergers, est également en repli : avec 300 ha de moins en dix ans, il ne totalise plus que 2 700 ha en 2010, 3 % de la superficie agricole départementale.

92 % de la superficie agricole utilisée n'a pas reçu de traitement phytosanitaire. 71 % n'a reçu ni traitement phytosanitaire ni engrais minéral.

14 700 ha irrigables (- 14 %), majoritairement par aspersion (81 %). La part de l'aspersion dans la surface irrigable s'est renforcée en dix ans.

85 % de la superficie agricole orientée vers la production d'herbe ou de fourrages

Part des différentes cultures dans la SAU des exploitations des Hautes-Alpes



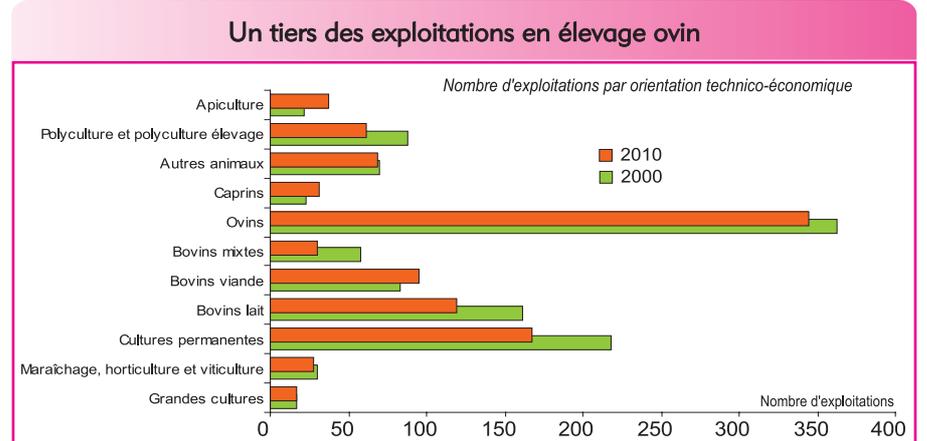
Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Un département à spécialisation élevage de plus en plus marquée

Au sein des moyennes et grandes exploitations, qui jouent un rôle essentiel dans la production agricole potentielle départementale, 69 % des exploitations sont spécialisées dans une production animale (67 % en 2000). L'orientation technico-économique dominante reste l'orientation ovine. Le nombre d'exploitations y a diminué moins vite que dans les autres orientations (- 5 %, contre - 12 % de moyenne sur l'ensemble des orientations). Elle concerne 340 exploitations en 2010, plus d'une exploitation sur trois.

Parmi les autres spécialisations animales, l'orientation bovine ne concerne plus que 24 % des exploitations (27 % en 2000), mais ce recul ne concerne pas les bovins allaitants : cette spécialisation regroupe une centaine d'exploitations aujourd'hui, soit une sur dix. Enfin, l'orientation caprine connaît un essor sur les dix dernières années et bien qu'elle ne concerne encore aujourd'hui que 3 % des exploitations, celles-ci sont 35 % de plus qu'en 2000.

Corrélativement au développement de ces orientations animales, les autres spécialisa-



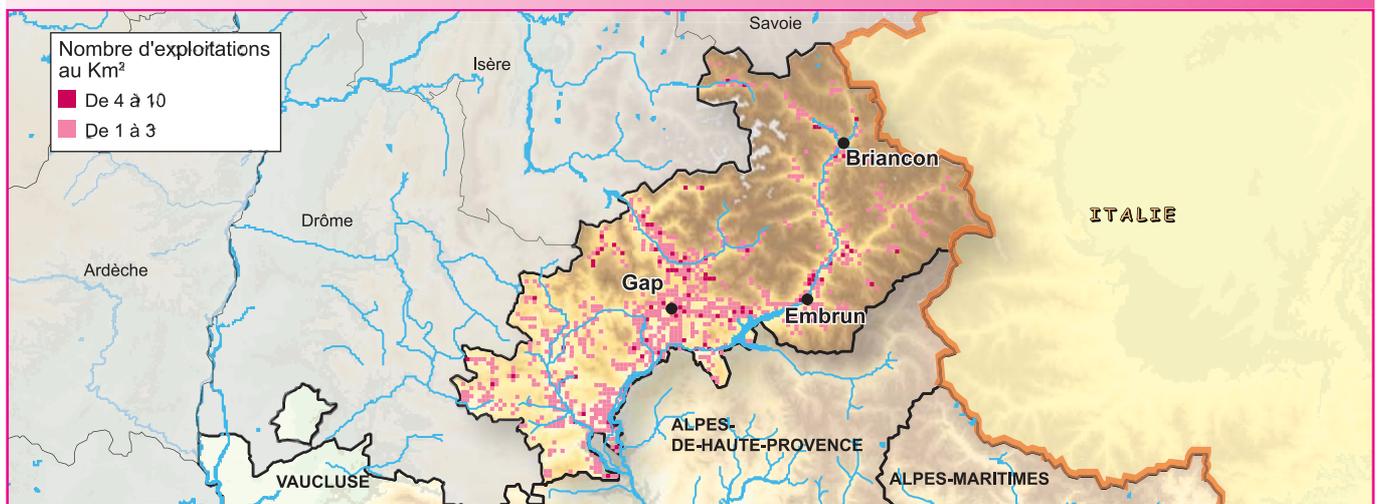
Champ : moyennes et grandes exploitations

Source : Agreste - Recensements agricoles

tions sont en retrait sur le département. L'arboriculture, en premier lieu perd une exploitation sur quatre. Alors que le verger de pommiers se maintient et couvre 1850 ha en 2010 (69 % du verger départemental), celui de poiriers a fondu de moitié et n'occupe plus que 440 ha. Les orientations maraîchères, horticoles ou viticoles, peu nombreuses dans les Hautes-Alpes sont

également en recul. Dans ce contexte de réduction du nombre d'exploitations, l'apiculture se distingue puisque cette spécialisation concerne une quarantaine d'exploitations en 2010, près du double d'il y a dix ans. Elle regroupe aujourd'hui 4 % des exploitations du département.

Densité des exploitations dans les Hautes-Alpes



Source : IGN, Agreste - Recensement agricole 2010

Une filière ovine jeune et majoritairement familiale

En 2010, 500 exploitations sont spécialisées dans l'orientation ovine, 70 de moins qu'il y a dix ans. Elles représentent 28 % des exploitations du département (25 % en 2000) et leur potentiel de production est de 20 millions d'euros, soit 23 % du potentiel de production départemental (21 % en 2000). Les deux tiers d'entre elles sont de dimension moyenne ou grande. En 2010, dix communes regroupent 27 % des exploitations ovines des Hautes-Alpes et c'est à Saint-Etienne-en-Dévoluy que se trouve le plus grand nombre d'exploitations de fort potentiel économique.

Au sein de cette orientation ovine, le cheptel ovin est passé en dix ans de 36 780 UGB à

33 340 UGB. Dans le même temps, la Surface Fourragère Principale a gagné 2 300 ha, s'établissant à 37 000 ha, les prairies temporaires ayant par exemple augmenté de 12 % et la STH peu productive de 5 %. De fait, la production ovine est de plus en plus extensive sur le département, avec un chargement passant de 1,1 à 0,9 UGB/ha de SFP. Le taux de spécialisation en herbe, un des critères pour l'attribution des aides, est de 92 % en 2010 dans les exploitations ovines des Hautes-Alpes.

Le travail sur les exploitations à spécialisation ovine représente 750 Unités de Travail Annuel en 2010, soit 1,5 UTA / exploitation (1,6 en 2000). La famille contribue pour

96 % à cette force de travail, avec une augmentation marquée des contributions des coexploitants, dont la part dans le travail est passée de 8 à 14 % en dix ans, corrélativement à l'essor des formes sociétaires.

Les chefs, dans cette orientation, sont beaucoup plus jeunes que la moyenne départementale (28 % d'entre eux ont moins de 40 ans, une part atteignant les 43 % dans les grandes exploitations). Ils sont également plus fréquemment pluriactifs (40 % d'entre eux et jusqu'à 55 % des chefs des petites exploitations). La profession est par contre moins féminisée et les formations supérieures y sont moins fréquentes que dans les autres filières du département.

53 hectares en moyenne par exploitation, 76 hectares pour les moyennes et grandes

	Hautes-Alpes				Région PACA			
	Ensemble des exploitations		Moyennes et grandes exploitations		Ensemble des exploitations		Moyennes et grandes exploitations	
	2010	Evolution 2010/2000 (%)	2010	Evolution 2010/2000 (%)	2010	Evolution 2010/2000 (%)	2010	Evolution 2010/2000 (%)
Exploitations agricoles	1 795	-23%	989	-13%	22 099	-24%	11 731	-21%
Chefs d'exploitations et coexploitants	2 159	-17%	1 334	-4%	24 826	-21%	14 186	-18%
Salariés permanents hors famille	169	-8%	142	-21%	9 830	-21%	9 323	-23%
Travail agricole (UTA)	2 764	-23%	2 037	-22%	38 858	-23%	31 620	-26%
Superficie agricole utilisée (ha)	95 896	1%	75 037	-1%	610 932	-12%	516 126	-13%
Superficie agricole utilisée moyenne (ha)*	53	30%	76	14%	28	16%	44	10%
Cheptel bovin (UGB)	26 598	-13%	24 013	-9%	55 528	1%	50 097	3%
Cheptel ovin et caprin (UGB)	38 931	-11%	34 757	-8%	129 347	-8%	117 690	-8%
Agriculture biologique (nombre d'exploitations)	143	10%	100	0%	1 727	94%	1 299	86%
Signes de qualité (nombre d'exploitations)	453	9%	399	16%	9 015	-27%	6 041	-25%
Diversification (nombre d'exploitations)	327	86%	194	36%	3 590	38%	1 699	-22%
Circuits courts (nombre d'exploitations)	573		327		7 429		4 474	

* superficie moyenne, y compris exploitations sans SAU

Source : Agreste - Recensements agricoles

Définitions

■ **L'exploitation agricole** est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

- elle a une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales ce qui lui permet de recevoir des aides découplées de l'outil de production (DPU), soit de mise à disposition de superficies en pacage collectif qui lui permet de déposer un dossier de demande de prime herbagère agro-environnementale (PHAE).
- elle atteint une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache ou 6 brebis mères...)
- sa gestion courante est indépendante de toute autre unité. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirene ou d'un identifiant de demande d'aide de la Politique agricole commune présume de l'indépendance de gestion.

■ Les **actifs agricoles** sont les personnes

qui participent au travail de l'exploitation agricole.

Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitation, les coexploitants, ainsi que les membres de la famille, conjoints du chef d'exploitation et des coexploitants, enfants dès lors qu'ils fournissent un travail sur l'exploitation. Les salariés permanents occupent un poste toute l'année, quelle que soit sa durée, temps partiel ou complet.

Les salariés saisonniers ou occasionnels ont travaillé à temps partiel ou complet, mais pendant une partie de l'année seulement.

■ Le travail effectué sur l'exploitation comprend également les prestations fournies par des entreprises ou des Cuma. Il est alors compté en temps de travail.

L'**unité de travail annuel (UTA)** permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

■ Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients per-

mettant le calcul de la **production brute standard (PBS)**. Ces coefficients résultent des valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer en « **moyennes et grandes exploitations** », quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en « **grandes exploitations** » quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros.

La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur **orientation technico-économique**.

■ Les cheptels sont connus en nombre de têtes. Leur mesure en **unité de gros bétail (UGB)** permet de comparer les effectifs de troupeaux composés d'animaux d'espèces ou de catégories différentes.

■ Les **activités de diversification** concernent l'ensemble des activités lucratives réalisées par l'exploitant autres que les activités directement agricoles (transformation et vente de produits transformés, agro-tourisme, travaux à façon...).